L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 18 DECEMBRE.

FEUILLETON

A la Troisième Page.

LA POLITIQUE DE LA FRANCE.

On lit dans le Bulletin politique hebdomadaire du *Moniteur du soir*:

"L'Exposé de la situation de l'Empire et les Documents diplomatiques présentés au Sénat et au Corps Législatif jettent une vive lumière sur la politique du gouvernement impérial et sur ses rapports avec les puissances étrangères. La diplomatie française, qui ne poursuit que le triomphe des idées de justice et de progrès, n'a qu'à gagner à soumettre ainsi ses actes et ses démarches au grand jour de la publicité. Convaincue que le rôle de la France est avant tout une mission civilisatrice, que l'égoïsme ne sied pas plus aux peuples qu'aux individus, et que la prospérité d'une nation profite à toutes les autres, elle cherche à dissiper les défiances et les inquiétudes, les préjugés et les rancunes, et, en Allemagne comme en Italie, en Orient comme dans les plus lointaines contrées, elle ne désire que le bien-être matériel et moral des populations. Définie à grands traits dans les discours du Trône, cette politique, essentiellement conforme au programme général du règne de l'Empereur, se trouve développée en détail dans le dernier recueil des documents diplomatiques, et il est facile de constater l'harmonie qui existe entre la pensée du souverain et le langage des agents appelés à l'honneur de la mettre à exécution.

Quelques paroles sont consacrées à la question du Luxembourg: le gouvernement a eu à se louer de la justice que les puissances ont rendue à sa conduite, et il s'est félicité de l'initiative par laquelle il a, dans une affaire secondaire, préparé la reconstitution du concert européen, seule base véritable du maintien de la paix.

"En ce qui touche l'Italie, les dépêches publiées prouvent jusqu'à l'évidence que le gouvernement impérial avait tout fait pour prévenir la dernière crise, pour éclairer la cour de Florence sur ses intérêts véritables, pour assurer à la convention du 15 septembre, provoquée et librement signée par le gouvernement italien, toute sa force et toute son efficacité. En suivant pas à pas les démarches de nos agents, en se reportant aux conseils amicaux qu'ils n'ont cessé de donner aux ministres du roi Victor-Emmanuel, on reconnait la pensée de prévoyance et de loyauté qui a dicté l'attitude de la France. Rien ne fait mieux comprendre que la lecture des dépêches la nécessité impérieuse où elle s'est trouvée de préserver contre de coupables atteintes l'honneur de sa signature et le prestige de son influence morale.

"L'exposé de la situation contient un historique des derniers incidents. Il rappelle le mécontentement causé aux révolutionnaires par les bons effets que la convention de septembre avait produits, leur irritation contre le maintien de l'ordre dans les Etats pontificaux, contre les arrangements relatifs au partage de la dette romaine, contre les symptômes de conciliation entre l'Italie et le Saint-Siége. Il montre l'affligeant spectacle d'un parti se plaçant avec audace au dessus de l'autorité des lois, et foulant aux pieds les engagements internationaux sanctionnés par le Parlement. Il fait ressortir enfin l'obligation où était la France de réagir contre des tentatives anarchiques, aussi dangereuses pour la péninsule que pour la papauté elle-même, et de secourir à Rome la faible garnison qui, épuisée de fatigue, attendait le dernier assaut avec un courage au dessus de ses forces.

"La circulaire adressée par le ministre des affaires étrangères de l'Empereur aux agents diplomatiques de S. M., le 9 novembre, indique le point de vue où se place le gouvernement dans la phase actuelle de la question. M. le marquis de Moustier signale à la sérieuse attention de l'Europe des passions "qui, sous le "voile du patriotisme, ont toujours cherché à "entraîner l'esprit du peuple italien hors de "ses voies naturelles, pour en faire l'instru-"ment des désordres que le parti révolution-"naire travaille à faire naître partout dans le "même but et avec les mêmes moyens." Il constate que les événements qui viennent de se passer dans la péninsule portent en eux un grave enseignement, et que l'heure est venue où la tâche que les circonstances ont dévolue à la France ne saurait lui incomber exclusivement, et où ses efforts, pour être entièrement efficaces, doivent être partagés par les autres gouvernements, non moins intéressés à faire prévaloir les principes d'ordre et de stabilité. Déférer l'étude calme et attentive des faits à une haute assemblée internationale, inaccessible par sa nature aux considérations secondaires, c'est la transporter la question dans une sphère élevée au dessus des agitations des partis, et le loyal appel fait aux puissances n'est il pas un nouveau gage du désintéressement et de l'impartialité de la politique française? Déjà de nombreuses adhésions sont parvenues au gouvernement impérial, et il est permis d'en espérer un heureux résultat."

PROCES DE PRESSE EN FRANCE.

Le *Corsaire* a été supprimé par le tribunal correctionnel de Paris.

La *Lune* était poursuivie:

1o. Pour publication d'un dessin sans autorisation.

2o. Pour publication d'un article traitant de matières politiques inséré dans le numéro du 3 novembre courant.

M. François Polo, gérant de la *Lune*, a été condamné par le tribunal correctionnel (6e chambre), et après les réquisitions de M. Lepelletier et la plaidoirie de Me Cléry, à un mois de prison et 100 fr. d'amende pour la première contravention, et à un mois de prison et 300 fr. d'amende pour la deuxième.

La 6e chambre s'est occupée, aussitôt après, d'une affaire en diffamation intentée par M. Hugelman contre le *Courrier français*.

L'affaire de M. le prince et de Mme la princesse de Metternich contre le *Courrier français* a été remise à huitaine.

La Chambre des appels de la cour impériale a rendu son arrêt sur l'appel formé par l'*Epoque* contre le jugement du tribunal correctionnel, qui avait condamné son gérant pour délit de fausses nouvelles. Ce jugement est confirmé par l'arrêt de la cour; mais les considérants diffèrent. Le tribunal correctionnel avait déclaré les nouvelles fausses parce qu'elles avaient été démenties par un *communiqué*. La cour a compris que ce considérant établissait une doctrine trop étrange pour pouvoir être maintenu. L'arrêt porte que la fausseté des nouvelles résulte de l'instruction et des débats.

On sait que le *Progrès de Saône-et-Loire*, journal démocratique de récente création à Chalon-sur-Saône, est poursuivi pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement. L'affaire doit venir vendredi devant le tribunal correctionnel de cette ville.

Le *Sémaphore* publiait, dans son numéro du 11 octobre dernier, une correspondance où il était incidemment parlé d'un procès plaidé par Me Thourel devant le tribunal correctionnel de Béziers. Le parquet de cette ville a vu dans ces quelques lignes un compte-rendu interdit par la loi, et, en conséquence, assigné le directeur-gérant du *Sémaphore*, qui a comparu, le 28 novembre, devant le tribunal correctionnel de Béziers.

La *Gazette du Midi* est également poursuivie. Elle sera défendue par Me Meynier, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Marseille.

M. Jean Reboux, imprimeur-gérant du *Journal de Roubaix*, feuille non politique, a comparu devant le tribunal de police correctionnelle de Lille, sous la prévention d'avoir: 1o imprimé sans autorisation préalable une dépêche po... à lui adressée par la correspondance Havas et annonçant la défaite des garibaldiens, 2o publié et fait distribuer cette dépêche à Roubaix. 3o affiché ladite dépêche, entre autres endroits, à la porte de son imprimerie, contraventions prévues et réprimées par les lois de 1811, 1830 et 1819.

Le tribunal a prononcé contre l'inculpé 1,000 francs d'amende pour chacun des deux premiers faits, et 25 fr. pour le troisième. En tout, 2,025 francs.

L'ERUPTION DU VESUVE.

Le professeur Giordano envoie à l'*Italia* la relation suivante de l'éruption actuelle du Vésuve:

18 novembre.

Je viens d'arriver du Vésuve et je me mets en devoir de vous raconter ce qui s'est passé depuis le commencement de l'éruption actuelle jusqu'à ce jour.

Depuis l'année dernière, le volcan était resté parfaitement calme, lorsque tout à coup, sans aucun signe précurseur, il commença le 13, vers une heure du matin, à lancer d'abord des roches calcinées et ensuite des matières incandescentes par quatre cratères à la fois. Il m'est impossible, tout aussi bien qu'à qui que ce soit, de dire si ces cratères se sont ouverts en même temps ou successivement ou dans quel ordre ces premiers phénomènes se sont manifestés, car il n'y avait personne alors sur la montagne, et c'est le matin seulement que les premiers visiteurs trouvèrent ces cratères en éruption.

Voici leur disposition: le premier est situé à l'orient des deux cônes de l'année dernière, le second à la moitié du grand cône, au S. E. du cône de Bocca Reale; deux autres, plus petits, se trouvent sur la coulée même de l'année dernière. La seconde de ces quatre ouvertures était la seule qui rejetât des matières en fusion ou de la lave proprement dite. Celle-ci s'épanchait petit à petit et comblait les cavités du sommet de la montagne. A en juger par les effets, le premier éclat de l'éruption a dû être très grave quoiqu'il n'y ait eu ni bruit ni secousse qui se soient fait sentir à une grande distance. Il s'est produit de grandes fissures en divers sens sur la superficie du grand cône. Ce fait a donné lieu de craindre que l'éruption ne devint très sérieuse, et en effet, dans l'espace de trois jours, tout le grand cratère s'est rempli de lave, si bien que dans la nuit du 16 au 17 celle-ci a commencé à se déverser au N. et au N. O. sur la partie extérieure du cône en trois courants qui ont atteint la longueur de 30 à 50 mètres.

Aujourd'hui, ces courants de lave sont arrêtés. Mais les quatre cônes en question, auxquels s'est adjoint un cinquième, sont toujours également en éruption. Le cône central a gagué plus de dix mètres en hauteur, de sorte qu'on le distingue maintenant de Naples. La nature de la lave est celle qui est ordinaire au Vésuve, c'est à dire que c'est du langitophyre, et sur les blocs qui se montrent, comme d'habitude, les chlorures et pauschées qui en tapissent agréablement la surface. Quand la nature intime de la lave aura été mieux étudiée, je vous rendrai compte des résultats, ainsi que de tous les autres phénomènes qui pourront se manifester dans l'éruption du volcan.

Quincaillerie au prix coûtant.

NOUS annonçons au commerce que dans le but de liquider nos affaires, nous offrons au ... notre assortiment de QUINCAILLERIE bien assorti, ... en ... d'assortiment d'articles d'étagère et d'instruments aratoires, &c. &c. au prix coûtant.

L. H. STERN & CO., en liquidation,
Rue Gravier, No 105, coin Bank Place.

Mme THIERRY,
Encoignure Mayes et Dorbigny.

Prévient les amateurs qui voudraient donner aux dames artistes un témoignage de leur estime et de leur admiration, qu'ils pourront se procurer aux Foyers de l'Opéra de jolis et riches bouquets. Une personne chargée de vendre ses bouquets se tiendra, pendant les représentations, dans le ... Les ordres seront reçus aux maisons ... & Co. encoignure Canal et Carondelet, et chez Mme Dunan, rue Royale, 27. 21oct—3m

ABSINTHE SUISSE
d'Edouard Pernod, Neuchâtel.

L'IMPORTATION de cet article en caisse de mois de trente gallons étant maintenant prohibée, le soussigné a conclu des arrangements qui lui permettent de recevoir directement un ... de ce célèbre article en futaille. Il le fournira par au commerce, par caisse ou bien à la convenance des acheteurs.

G. W. DUNBAR & SON
Rue St-Louis, Nos 12 et 14.

N. B.—La maison ... responsable de la pureté de cette absinthe qui porte ... marque de commerce et de ... de la maison Edouard Pernod. 5juillet

Docteur A. Landry,
De la Faculté de Médecine de Paris,
No 69, rue du Maine, encoignure Royale.
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
Consultations de 1 à 3 heures.
11nov—6m.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

PAUL ALHAIZA et EDOUARD CALABRESI.......... Directeurs.

Jeudi, 19 décembre 1867.

Deuxième représentation de

LA JUIVE,

Grand opéra en 5 actes, d'Halevy—Chanté par MM. Picot, Van Huffien, Damiani et Lechevalier. Mlles Fauchetti et Lambelé.

Très incessamment—Débuts de Mme PREVOST SEGUIN, chanteuse légère en tous genres. M. SEGUIN, 1er rôle jeune.

On commencera à 7 heures précises.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue Saint-Charles....Nile-Orléans.

Théâtre Olympique de St Louis.

Théâtre du Prince Impérial, de Paris,

Et du Nouvel Amphithéâtre de Londres.

A. H. DAVENPORT.......... Régisseur.
PROF. VOURHEES.......... Chef d'orchestre
Ms. ZAVITOWSKI.......... Directeur du Ballet

Mardi soir et tous les soirs, cette semaine.

La grande sensation du jour L'HISTOIRE D'ENCHANTEMENTS— pièce qui a déjà attiré plus de quarante mille personnes, et qui rivalise avec succès la pièce de BLACK CROOK.

CE SOIR on remarquera de nouvelles scènes à la représentation de ce grand spectacle, et on y introduira une nouvelle CASCADE DE CRISTAL, d'un brillant admirable;— Une scène de Transformation féerique; — De nouveaux costumes, &c.

Durant la pièce, on exécutera de nouvelles danses et de nouveaux ballets, tels que la TYROLIENNE, par Emeline et Alice Zavitowski. — La POLONAISE, par tout le corps. — LA LITTANIENNE, par Malvina Evers.—La VIVANDIERE, par la petite Alice. — Une DANSE NATIONALE MEXICAINE, par Mlle Christine Zavitowski.—PAS COMIQUE par M. Sanford.—PAS A CARACTERE par Mlle Leah.—PAS TERPSICHORE par la petite Alice.

La Zauwiderstesonwski,

Danse à caractère parisien, par Mlles CARNAGGIO et IDA IDALIE, le signor J. NOVISSIMO. — Puis la grande Marche des Amazones, formant une combinaison de danseurs tels qu'on en voit rarement.

Le contrôle est ouvert. 17 déc

THEATRE NATIONAL.

Au coin des rues Perdido et Baronne.

Directeur.......... GUSTAVE OSTERMANN

GRAND CONCERT

Au profit du jeune violoniste distingué,

MARK KAISER,

Agé de 11 ans.

Jeudi, 19 décembre 1867.

Le bénéficiaire, avec le concours des meilleurs artistes de la ville, de l'orchestre et des artistes du Théâtre National.

Programme.—Première partie.

1. Ouverture exécutée par l'orchestre.—2. Se grand concert de violon, avec grand orchestre, VIOTTE, MARKS KAISER et Orchestre. — 3. LE MARIAGE AUX LANTERNES, charmante opérette en un acte, de Jacques Offenbach. La pièce sera jouée par les artistes du Théâtre National. — Mlle ANTOINETTE FEHNINGER, SOPHIE DRINBA, ELISE GISEBELLE, M. CONRAD MUELLER et au chœur au complet.

Seconde Partie.

LA FILLE DU REGIMENT, pour violon et piano. SINGELER, MARK KAISER et M. POTHONIER. — 5. Variations brillantes sur une mélodie américaine (Old folks at Home) composées et exécutées par M. CHAS. T. FREY.—6. Le CARNAVAL DE VENISE. Paganini — Introduction par M. Hoeffner. — MARK KAISER.

Le piano dont on se servira à cette réunion sort de la célèbre fabrique de Geo. Steck & Co de New York, et a été obligeamment prêté par MM. ZORN & BREMER, rue du Camp No 27.

On peut se procurer des billets d'entrée, le 18 et le 19 décembre, au contrôle du théâtre.

Premières $1, Parquet, $1.50, Loges de Parquet, $1.50, Galeries de familles, 50 cents; Galerie, 25 cents. 15 déc—1f

REOUVERTURE DU

Musée Crescent City.

DIX MILLE CURIOSITÉS.

Nos 40 et 42 de la rue St-Charles.

(En face de l'Hôtel St-Charles.)

Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES.......... Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la Ménagerie de la Nile-Orléans de AMES, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. La ménagerie à plusieurs animaux de plus; on remarque parmi les nouveaux venus, l'éléphant nain BISMARCK, des tigres du Bengal, un ours blanc du Pole, &c.

On verra au Musée le protesseur GREINER, l'habile souffleur de verre, ou sont les deux machines à vapeur fonctionnant constamment; Mlle ANNA E. LEAK, la merveille sans bras qui fait des choses surprenantes à l'aide de ses pouces de pieds.

Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent constamment.

PRIX D'ENTRÉE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts. 14 nov

Salle de la Compagnie Allemande,

Au coin du Passage de la Bourse et de la rue Bienville.

CETTE grande et belle salle se loue pour bals, mariages, &c. aux conditions les plus raisonnables. Pour plus de renseignements, s'adresser à

FERDINAND MARKS,
12nov—3fps—3m Rue du Camp, No 47.

Fusils Créoles ! Fusils Créoles !

E. J. WATKINSON,

SUCCESSEUR de DART et WATKINSON,

Rue St Charles, No 55, Nile-Orléans.

ANNONCENT à ses amis et au public qu'il vient de recevoir un grand assortiment de fusils importés expressément pour l'ancienne maison

DART & WATKINSON

Il fait avec soin pour les chasseurs créoles

Il vend tout ce qui se rattache aux armes Lefaucheux et à celles qui se chargent par la culasse.

12 déc—1m mard jeudi dim

FUSILS FINS ! FUSILS FINS ! !

Les soussignés agents de

C. F. Manton, C. V. Burke, Wm. Chance

FABRICANTS DE

Fusils Fins Doubles et Simples,

annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à ...

Laminés, acier d'argent, ruban d'acier, damas, etc.

En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils garantis et bien conditionnés, dans les prix ordinaires.

McLEAN & OLIVIER,
20 nov—3m 80, rue du Canal.

CINQUIEME ANNEE.

ALMANACH de la LOUISIANE

POUR 1868.

(ÉDITION FRANÇAISE

PUBLIÉ PAR

FRANCIS BOUVAIN & Cie,

PAPETIERS ET IMPRIMEURS,

62 rue Bourbon,—"A la Plume de Bronze."

Rien ne sera négligé pour rendre cet ouvrage digne du patronage bienveillant que le public louisianais a accordé aux éditions précédentes.

Les dessins (caricatures) seront exécutés par l'un de nos meilleurs artistes, la rédaction est confiée à nos écrivains de talent et l'exécution typographique ne laissera rien à désirer.

On peut souscrire dès à présent soit pour un nombre d'exemplaires, soit pour l'insertion d'ANNONCES dont le taux exceptionnellement modéré est ainsi comme suit:

Une page entière	$10 00
Une demi-page	5 00
Un quart de page	2 50

Tout annonceur d'une page entière recevra gratis un exemplaire de l'Almanach. 22 nov—1m

Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans.

Bureau, rue de la Commune, No 159.

6 décembre 1867.

UNE élection aura lieu, à ce bureau, le LUNDI, 6 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, pour six Directeurs de cette Compagnie, pour l'année commençant le premier lundi de février prochain.

7 déc—1m Wm. S. BROWN, Trésorier.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton.

Jefferson City, Lne., 6 décembre 1867.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 6 janvier 1868, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau, au coin de la rue St Charles et de l'Avenue Napoléon.

P. McBRIDE,
6 déc—au 6 janv Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.

Jefferson City, Lne, 6 décembre 1867.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 6 janvier 1868, de 10 heures du matin à midi et quart, au bureau, au coin de la rue St Charles et de l'Avenue Napoléon.

P. McBRIDE,
6 déc au 6 janv Secrétaire.

HOTELS, RESTAURANTS, etc

Maison Bellanger.

Encoignure Canal et Bourbon,

F. DUMONTEIL,

CONFISEUR,

A L'HONNEUR de prévenir le public que pour toute la saison théâtrale il a loué pour y établir une succursale de l'établissement ci-dessus, le Salon des Dames attenant au foyer de l'Opéra, où l'on trouvera pendant toute la durée des représentations, des rafraichissements de toute espèce. Cremes à la glace, Sorbets, Biscuits glacés, Gâteaux, Bonbons etc. etc. 19 nov—1m

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN,
propriétaire,
No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
27janv—1 an

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

A. BROUSSEAU & CO.,

Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.

NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.

STORES—Couvertures de tables et de pianos.

DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre.

RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.

COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, à raies, &c.

CORNICHES, Bandes, Flèches, &c. 29 sept

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à déssécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—6 m LEEDS & Co.

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS

DE TOUTE ESPÈCE,

Sirops, fruits conservés, vins.

12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14

15 janv—1an NOUVELLE-ORLEANS.

PERUVIAN BARK BITTERS.

(Bitters de Quinquina du Pérou.)

CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT

Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.

PREPARE à la NOUVELLE-ORLEANS d'après la recette d'un médecin pratiquant du sud, d'une science reconnue, composé de la meilleure ECORCE QUINQUINA ROUGE DU PEROU choisie spécialement à cet effet.

Les propriétaires offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en frisson, un excellent altérant et tonique, particulièrement du climat du sud, UN DEPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT AGREABLE.

Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHEE CHRONIQUE, de la FIEVRE INTERMITTENTE, de la FIEVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PERIODIQUES.

Dr. M. PERL & Co.,
seuls propriétaires et fabricants.
NILE-ORLEANS (Le.), 124, rue de Chartres.
Geo. L. KOUNS & Bro., rue de la Commune, No 59, [Agents pour la vente en gros].
A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MAGASINS. 28 mars—1 an

GIVEN, BROWN & CO,

R. F. GIVEN, D. A. GIVEN,
W. G. BROWN, R. E. DUBERSON,
Successeurs de GIVEN, WATTS & CO.,
FACTEURS DE COTON
ET
COMMISSIONNAIRES,
Rue de la Commune, No 186, Nile-Orléans
20juillet—6 m

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

NLLE ORLEANS à	Prix. 1re Classe	Entrepont.	Pont.
St-Thomas	$80 50 or	$45 00 or	$17 50 or
Havane	60 00	30 00	10 00
Porto Rico	160 00	90 00	35 00
Hayti	160 00	90 00	35 00
Santiago de Cuba	145 00	75 00	32 00
Jamaïque	145 00	75 00	27 00
Guadeloupe	140 00	70 00	25 00
Martinique	140 00	70 00	25 00
Ste Lucie	145 00	75 00	30 00
St Vincent	150 00	75 00	30 00
La Grenade	150 00	75 00	37 00
La Trinidad	160 00	80 00	40 00
Demerari	165 00	82 50	42 50
Surinam	170 00	85 00	45 00
Cayenne	170 00	85 00	45 00
La Guayra	165 00	82 50	40 00
Porto Cabello	170 00	85 00	41 00
Ste Marthe	160 00	82 50	41 00
Colon	160 00	82 50	41 00
	1re classe.	2me classe.	Entrepont.
Buenaventura	314 55	188 75	107 27
Guayaquil	266 63	226 84	133 21
Payta	276 00	248 31	133 05
Lambayeque	288 00	257 30	147 51
Huanchaco	286 75	271 90	146 88
Casma	298 00	276 72	187 24
Huacho	304 40	276 72	157 24
San Jose	295 00	267 30	147 51
Pacasmayo	295 00	267 30	147 51
Callao	318 70	288 00	159 55
Tambo Mora	332 90	300 13	165 45
Pisco	332 90	300 13	166 45
Chincha	332 90	300 13	165 45
Chala	351 31	322 50	180 65
Islay	375 51	347 74	187 75
Ilo	384 36	357 20	192 40
Arica	384 36	357 20	192 49
Pisagua	398 18	371 01	199 50
Mejillones	398 18	371 01	199 50
Iquique	398 18	371 01	199 50
Tocopilla	406 65	380 00	204 32
Cobija	406 65	380 00	204 32
Chanaral	418 12	390 34	209 06
Caldera	418 12	390 34	209 06
Carisal Bajo	432 85	395 06	211 43
Huasco	432 85	395 06	211 43
Coquimbo	427 59	399 81	213 79
Valparaiso	441 79	414 02	220 88
San Francisco	286 97	251 56	139 00
Acapulco (Manzanillo)	242 35	194 97	104 07
Punta Arenas	291 40	190 00	107 30
Realejo (Corinto)	233 20	206 26	115 45
La Union	238 20	211 56	138 56
La Libertad	243 75	216 75	143 75
Acajutla	249 00	222 00	149 00
San Jose	254 25	227 25	164 20

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 24 pont arrière de la Nile-Orléans à Saint Nazaire $220 or
Passage dans une cabine 2d pont avant.... 180
Passage d'entrepont.... 100

Un supplément de $25 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.

Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.

Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.

Au-dessus place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfans au-dessous de 3 ans, la gratuite ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieraient quart de place.

Les domestiques des passagers paieront prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 0/0 sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez

VICTOR PERRILLIAT, agent,
10 nov—1 an 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

ST-LAURENT	capitaine Bocandé	Samedi	30 nov.
PEREIRE	" Duchesne	Samedi	14 déc.
VILLE-DE-PARIS	" Surmont	Samedi	28 déc.
EUROPE	" Lemarié	Samedi	11 jan.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin),

payable en or ou son équivalent en papier,

POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $130. | Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,

Première cabine, $135. | Seconde cabine, $88.

Les bagages seront marqués pour Paris.

Soins médicaux gratuits.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne, évitent les ennuis inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

8nov 1?) V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle.

Départ du Pier No 45, North River, New York.

Tous les SAMEDIS, à midi.

Vitesse et excellents emménagements.

Passage de Première Classe, en or:

New York à Liverpool, $110. Aller et retour, $175.
New York à Londres, $115. Aller et retour, $185.
New York à Paris, $125. Aller et retour, $200.

Billets de retour, bons pour six mois.

Pour plus de détails, s'adresser à

ELLIOT & McKEEVER,
9 mars—1an Rue Gravier, No 109.

Hambourg et la Nouvelle-Orléans.

Compagnie de Paquebots Hambourgo-Américains.

Steamers entre Hambourg, la Nile-Orléans et New York, par la voie de Southampton.

Bavaria, 2600 tonneaux....Capitaine J. Meier.
Teutonia, 2400 tonneaux....Capitaine Bardua.
Allemania, 3000 tonneaux....Capitaine E. Meier.
Germania, 2500 tonneaux....Capitaine H. C. Fransen.
Cimbria, 3000 ton. neuf....Capitaine N. Trautmann.
Germania 3000 tonneaux....Capitaine Schwensen.
Hammonia, 3500 ton. neuf....Capitaine H. Ehlers.
Saxonia, 2600 tonneaux....Capitaine P. H. Haack.
Holsatia, 3600 tonneaux....En voie de construction.

Jour de départ de la Ligne de la Nile-Orléans.

De Hambourg. De Southampton. Nile-Orléans.
Bavaria....1er oct. 4 nov. 15 nov.
Teutonia....1er nov. 4 nov. 15 déc.

Les steamers qui suivront seront commés plus tard.

Prix du passage (payables en or):

De la Nile-Orléans, } 1res cabines.... entrep.
De Hambourg ou du Havre, } $150; 2e ch. $112.50; $75

Certificats de passage de Hambourg à la Nile-Orléans. Fret de Hambourg à la Nile-Orléans 3 livres sterling et 15 pour cent de prime par tonneau.

Les steamers de la ligne de New York partiront tous les samedis. Pour de plus amples détails, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CO.,
Agents généraux, rue Carondelet, No 63.
MAURY & CO., Agents pour le passage, rue de la Commune, No 171, Nile-Orléans.
C. B. RICHARD & BOAS, Agence générale pour les passagers, 6, Barclay street, New-York.
2nov—

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York. LIGNE DU "STAR."

MORNING STAR	2500 tonneaux	Nelson, comm.	
GUIDING STAR	2500	"	
MISSISSIPPI	2200	"	
MERRIMACK	2200	"	
MONTEREY	1400	"	Edwards, "
MARIPOSA	1400	"	Quick, "

Le vapeur

MONTEREY,

Edwards, commandant

Partira SAMEDI, 21 décembre, à 8 h. du soir du Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson

On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à

CREEVY, NICKERSON & CO, agents,
23 rue Carondelet, Nile-Orléans.
Geo. B. HARTSON, président,
1er déc'66—1 an No5, Bowling Green, New-York.

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des Steamers suivants:

GEO. CROMWELL..........CORTES,
GEO. WASHINGTON.........GEN. MEADE,
GEN. GRANT..........SHERMAN.

Le steamer

GEO. WASHINGTON,

Commandant E. V. Gager,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

Le SAMEDI, 21 décembre, à 5 heures du soir.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
4 mai—1a Rue Carondelet, No 41.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire français de première classe, long cours, MONGOL, capitaine Courbe, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sans délai.

Pour le complément de son chargement, s'adresser à W. R. BUDDENDORFF, Rue Commune, No 179.

Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser comme ci-dessus ou au capitaine, à bord, poteau 33 Troisième District. 4 déc.

POUR LE HAVRE.

LA barque française de première classe HAPPY, capitaine Etchevery, du port de 700 balles, partira comme dit ci-dessus. Pour fret de 400 balles, ou l'équivalent, s'adresser à

W. R. BUDDENDORFF,
No 179, rue Commune,
ou à CREEVY, NICKERSON & Co.,
19nov 33 Carondelet.

$1,000 de Récompense.

RESOLU que, vu l'augmentation du nombre de fausses pièces de nickel mises dans les boîtes des chars de la ville, une récompense de $1000 sera payée pour l'arrestation et la condamnation de toute personne qui fera ou donnera en paiement, sciemment, ces dites pièces de cinq cents, dans un des chars de la ville.

Les conducteurs ont l'ordre de faire arrêter immédiatement quiconque mettra de ces fausses pièces dans les boîtes.

G. T. BEAUREGARD, Président
du Chem. de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton.
J. COLE, Président.
du Chemin de Fer de la Ville.
DAVID McCOARD, Président
du Chemin de Fer du Crescent City.
WM. F. McLELLAN, Président
du Chemin de Fer de la rue St Charles.
Nile-Orléans, 19 novembre 1867. 20 nov—1m

Marchands de la Campagne et Planteurs.

FUSILS, FUSILS, FUSILS.

CHARRUE ET QUINCAILLERIE.

MILLE fusils à deux coups—Prix: $10, $12 et $13 chaque.

490 Carabides américaines—Prix: $15 à $20 chaque.

2,000 Charrues de Hall et Speer, $5 25 à $5 50.

A vendre par TAYLOR & CHURCHILL,
41, Rue des Magasins, en face de l'hôtel St James.
8déc—1m

Institutrice.

UNE DAME hautement recommandée et ayant une grande expérience dans l'enseignement, désirerait trouver dans une famille respectable de la ville ou des environs de la Nouvelle-Orléans, une place d'institutrice. Elle enseigne le français, l'anglais, le piano, le dessin et la peinture. S'adresser au bureau de "l'Abeille." 17 nov

Boi de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs, à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, en bois de pin jaune pour planchers et plafonds.

ALEX. McCONNELL,
1uin—1 an. rue Carondelet No 184.

BOIS DE CONSTUCTION.
GEORGE MERZ,

Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des chassis, des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19juil—1an

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par

V. DEMOREUELLE,
Coin Toulouse et Bassin.

Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les planteurs ou commissionnaires.
15février—1 an

LES GROS BILLETS DE VILLE pris au pair.

VENTE A GRANDS SACRIFICES.

LA MAISON DERBES ayant récemment reçu un fort stock d'articles de MODES et NOUVEAUTES DE SAISON comprenant RUBANS, CHAPEAUX, FLEURS, PLUMES, DENTELLES, BRODERIES, VOILES, VELOURS, SOIERIE, GANTERIE, GARNITURES, BOUTONS, et une grande variété d'articles de fantaisie, ainsi qu'un superbe assortiment de PARURES pour MARIEES et GUIRLANDES, a résolu d'écouler tous ces articles à perte, et à cette fin, recevra LES GROS BILLETS DE VILLE, au pair pour du comptant, quand il n'y aura pas de change à rendre. Aussi une consignation de JOLIS JOUETS D'ENFANS qui seront vendus au prix coûtant.

Au No 97 rue Royale.

1er déc.—1m

AU MAGNOLIA.

M. G. LUDRE a l'honneur de prévenir le public et sa clientèle en particulier, qu'il a transféré son magasin de CHAUSSURES du No 30, rue de Chartres, au No 124, rue Royale, entre Toulouse et St Louis.

M. Ludre profite de l'occasion pour remercier le public du bienveillant patronage qu'il lui a accordé jusqu'à ce jour; il espère qu'il voudra bien le lui continuer.

Le plus grand soin est apporté aux chaussures de commande pour hommes, femmes et enfants. 3 déc—1m

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.

Consultations de 11 à 2 heures au No 140, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 18 nov—6m—tlj

PENSION.

Chambres élégamment meublées.

DEUX magnifiques chambres, sur la façade, meublées, s'ouvrant sur un grand verandah, à louer ensemble ou séparément; également, pension égale à celle des meilleures maisons particulières de la ville—au No 150 de la rue du Camp, en face de l'Eglise St. Patrick.

24 nov—1m

Maisons à Louer dans la rue de l'Esplanade.

Les deux jolies maisons qui se touchent, situées à l'angle des rues Roman et Esplanade, ayant chacune neuf chambres, installations de gaz, hydrant, cave et tous les appartements modernes qu'on ne trouve que dans des maisons de premier ordre. On les louera $50 par mois à de bons locataires, ou, si on le préfère, l'une d'elles, meublée, pour six à douze mois.—S'adresser à W. F. CHAPMAN, Chemin du Bayou, coin Claiborne. 17 déc—3f

A Louer.

La MAISON No 186 de la rue de la Douane, près Rampart. Elle est grande et agréable, à verandah, jardin installations de gaz et bains. 17déc—3

A LOUER.

La MAISON No 199, rue Bourgogne, entre Ste-Anne et Dumaine.

Le MAGASIN No 148, rue de Chartres, entre Toulouse et Jefferson. S'adresser à

B. O'CONNELL,
12 déc—6f 57, rue de Chartres.

A Vendre.

Les propriétés de H. BELLOCQ, situées à Alger—A vendre pour cause de départ. Les conditions sont très avantageuses.

S'adresser à P. M. CANTON,
11déc coin Gravier et Levée.

A louer avec possession immédiate.

Cette belle résidence de famille, située au-dessus des bureaux de Cusachs & Ogden, au coin des rues St Philippe et Royale, contenant deux salons, quatre chambres à coucher, dépense, cuisine, &c. Le tout éclairé au gaz. Pour les conditions qui sont très modérées, s'adresser sur les lieux. 11 déc—6f

A Louer.

A louer immédiatement à un prix modéré la belle résidence comprenant tout le premier étage du magasin de Cusachs & Ogden, au coin des rues St Philippe et Royale.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 5 déc

Maison à louer.

La maison haute, avec verandah, remise et ... ... , située à l'encoignure St-Claude et St-Philippe. Pour les conditions s'adresser à Aut. Degruys, No 224 rue de l'Esplanade. 3 déc—

A louer,

Une petite maison ayant quatre appartements, avec galerie sur la devanture, située rue Derbigny, entre Esplanade et Kerlerec.

S'adresser vis à-vis, chez M. Dufour. 17nov—

L. CRESSON,

PEINTRE,

103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: Images, chapelets gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c. 9 nov—1an

A Vendre.

A Vendre, une LAITERIE, en très bon ordre et conditions avec une nombreuse clientèle, sous les conditions les plus favorables.

S'adresser, pour informations, sur la place même.

JOHN SCHWEIGHANS,
10 déc—10f Coin Quatrième et Bacchus.

F. BERNARD,

146..........Douane..........146

Coin Dauphine,

OUTRE les portraits à l'huile et au pastel se charge de faire des photographies peintes, à des prix très modérés. 8 déc—1m

JAYME MAGI,

IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE

72....Rue de la Commune....72.

687,000 CIGARES!!

Si l'on examine bien ce grand stock de Cigares, on verra que c'est le meilleur sous tous les rapports. A vendre par l'importateur au plus bas prix du marché.

20 nov—3m

Compagnie des Fourneaux au Pétrole du Sud,

DE LA PATENTE DE JERVEY.

CE Fourneau amélioré peut faire tout aussi bien que tout autre Fourneau, et plus commodément tout genre de cuisine, car il ne fait ni fumée, ni odeur, ni cendres, et se transporte à volonté.

Le Fourneau pour chauffer les salons, bureaux et chambres à coucher ne fait aucun bruit, et est sans péril. A vendre au No 168, rue des Magasins, garantis.

Droit de manufacture et de vente pour les Etats, à vendre à des termes raisonnables.

Nous demandons des agents pour toutes les paroisses de la Louisiane.

17nov—1m JERVEY & DEMAHY.

Champagne! Sparkling Moselle!

CHAMPAGNE carte blanche de Bouché Fils & Co, de Mareuil.

Sparkling Moselle de Burgeff & Co, Hochheim, deux marques célèbres en France et aux Etats-Unis.

A vendre par PAUL ADOUE & CO.,
5juin—6m Seuls agents, 26 rue Toulouse.

ST. LEON DESTEZ,

COURTIER,

65..........RUE TOULOUSE..........65

Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également tous ses soins et attention à la location des maisons et magasins.

4 jan—

JACOB OTT, Entrepreneur.

REPARE les MAGASINS et les MAISON de résidence.

Fait et répare les caves.

Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 16nov—1an

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS

ET MARCHANDS EN GROS

DE

Drogues,

Médicaments,

Peintures,

Huiles,

Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,

DISTILLATEURS,

PARFUMEURS,

PEINTRES, &c, &c

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1erocc

Ancienne pharmacie d'Estoville, encoignure Royale et Promenade Carondelet—Médicaments choisis, prescriptions remplies consciencieusement et à prix modérés. Assortiment de médicaments patentés français, anglais, allemands et américains. Parfumerie. Traitement de maladies secrètes et chroniques des deux sexes

Consultations en anglais, en allemand, en français, en italien, en espagnol et en slave.

26nov—1an.

INJECTIONS ET PILULES

DU

Dr. RICORD,

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, cure garantie, à vendre par

E. GAUDOZ, Pharmacien,
25 sept Enc. Conti et Bourgogne.

TRAITEMENT

DES MALADIES SECRÈTES

ET

DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris,
23 sept Enc. Conti et Bourgogne.

MOULOR & DUMESTRE.

IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,

13..........Rue de Chartres..........13,

Anciennement même rue No 109.] 29sept—6m

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIE,
5 janv—1an No 27 rue Vieille-Levée.

ENTREPOT DE TABACS DU SUD

S. FUNK

MARCHAND EN GROS

de Tabac en feuilles, à chiquer et à fumer et de Cigares.

47..........Rue Gravier..........47

au coin de la rue Nouvelle-Levée

27 avril 67—1 an et 147 rue Walter, New York.

O. B. GRAHAM & Co.,

139........RUE GRAVIER........139

Entre les rues Camp et St-Charles.

IMPORTATEURS DE

Marchandises sèches, étrangères et du pays.

AGENTS DU

"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST,

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taies d'oreiller, toile à draps, toile à serviettes; chemises de toile et devants de chemises en toile, toile écrue et Blay, ginga fil, toile Planter's, toile blanche et toile écrue, damas, mouchoirs brodés, linons, linons linéaires, linons linons, linge de table, services, ... de toile, ..., toile ..., ... tous genres, ..., Diapers, Towels, Bibs, Duck, Hollands, Burlaps, bobinets, mousselines ..., tape checks, ginghams Union et coton, ... coton en bobines en fil de chanvre, etc. 18 jan—1 an

ENTREPOT DE TAPIS,

3....RUE CARONDELET, PRES CANAL

ELKIN & Co.,

APPELLENT l'attention des acheteurs sur les NOUVEAUX GENRES de leurs marchandises reçues directement d'Europe et du Nord—

TAPIS WILTON,
VELOURS,
BRUXELLES,
INGRAIN et 3 PLIS,
TOILES CIREES de toutes largeurs,
STORES,
CORNICHES,
ETOFFES A RIDEAUX, &c.,
A vendre AUX PLUS BAS PRIX.

Nous nous sommes assuré les services de M. H. R. BONNEVAL, autrefois de la maison J. D. Dumont & Co., qui sera heureux de rencontrer chez nous ses anciens amis et clients. 27 sept—3m.

VENTES JUDICIAIRES.

EUGE. ROCHEREAU & CO vs. EMILIEN CHARBONNET et als.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,326.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI dix-huit de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Condé (aujourd'hui de Chartres), de la Levée, du Quartier et de l'Hôpital, formant l'angle des dites rues Condé (aujourd'hui de Chartres) et du Quartier, et ayant, mesure française, soixante pieds de face à la première, sur cent trente-sept pieds six pouces et demi de profondeur et face à la seconde.

Et un autre terrain contigu, derrière au terrain susdécrit, et mesurant quatorze pieds de face à la rue du Quartier, sur soixante-quatre pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur Charbonnet au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Manuel J. de Lizardi, suivant acte au rapport de Théodore Guyol, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 11 de juin 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
18 déc—18, 27—janv 4, 11, 18

Succession de feu O. C. VANLANDINGHAM, décédé.

COUR du Cinquième District Judiciaire, Paroisse d'Est Baton Rouge—No 5.6 P.—En vertu d'un ordre de vente daté du 13 décembre 1867, à moi adressé par l'honorable Cour du Cinquième District Judiciaire, paroisse d'Est Baton Rouge, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-huit de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de la ville de la Nile-Orléans, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet "C" borné par les rues Water, Jackson, de la Levee et Philip et désigné par la lettre R suivant plan de la ville de Lafayette, aujourd'hui le dit Quatrième District dressé par Hugh Grant, alors voyer. Le dit terrain mesure soixante-quatre pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Water, soixante-quatre pieds cinq pouces et six lignes de face à la dite rue Levée, sur quatre-vingt-dix pieds deux pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Jackson et quatre-vingt huit pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Philip.

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
18 déc—27—4 11 18 jan

François Tojague vs Mme Hyacinthe Lessepse, (Elodie Pardo.)

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,208—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nile-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Harry T. Hays, ci-devant shérif et par lui à moi transféré, je procéderai le SAMEDI dix huit de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située à Gentilly, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet irrégulier borné par les Avenues Marigny et St-Bernard et le Chemin de Gentilly, mesurant environ 309 pieds 3 pouces 3 lignes de face à l'Avenue Marigny, 209 pieds 7 pouces 4 lignes de face au Chemin de Gentilly et à la place De Saix (projetée); 638 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur de l'Avenue Marigny au Chemin de Gentilly, sur la ligne de profondeur qui forme de l'angle qui forme la jonction de la dite Avenue et le dit Chemin, du côté de la ligne opposée de l'Avenue St-Bernard la dite propriété mesure 412 pieds 2 pouces sur une ligne presque perpendiculaire à l'Avenue Marigny, puis formant angle droit:—90 pieds formant un autre angle droit, continant en ligne directe vers le Chemin de Gentilly (ou la place De Saix) et ayant 469 pieds 4 pouces 9 lignes jusqu'au dit Chemin de Gentilly. Le tout ensemble se composant de 5 lots de terre désignés par les Nos 38, 40, 41, 42 et 43 et d'une portion de terre de forme triangulaire suivant un plan annexé pour recours, à un acte d'hypothèque passé par devant Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 4 décembre 1861 par Mme Florian Davis en faveur des dames Pardo et Lesseps sur la dite propriété.

Ensemble avec toutes les dépendances et appartenances de la dite propriété, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et y attachés.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la manière suivante, savoir:

Une moitié indivise de dame Florian Davis (autrefois Octavie Elisabeth Herminie Pardo) suivant acte en l'étude du dit notaire, Octave De Armas, en date du 21 mai 1862 et l'autre moitié indivise de dame A. A. Pardo, suivant acte au rapport du même notaire, en date du 3 juin 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
18déc—13 27 janv 4 11 18

Daniel Jex vs R. G. Abbott

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 20,407—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI trente-et-un décembre 1867, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés à la vente publique et adjudication de—

Les meubles et effets mobiliers qui se trouvent dans la maison ancien No 9 rue des Magasins, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
18 déc—21,24,27,31

LLAMBIAS & DOCKTER vs. JOSEPH MIQUET.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,582—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nile-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le LUNDI trente de décembre 1867, à 10 1/2 heures P. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

GROCERIES

Le fonds de la grocerie située à l'angle des rues Ste Anne et Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
14 déc—21,24,27,29 Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. M. REID vs DOWNS & CO

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,743—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nile-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le LUNDI vingt-trois de décembre 1867, à 4 1/2 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le contenu de la maison connue sous le nom "Oxford" situé dans la rue St Charles, près celle Poydras dans le Premier District de cette ville, consistant en meubles, bars, installation de barre liqueurs, etc. suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
12 déc—15 18 20,22 Shérif de la Paroisse d'Orléans

La Veuve JULIEN SEGHERS vs FANNELIE BERAUD & al.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,287—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nile-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt huit de décembre 1867, à 10 heures A. M. au No 20, rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un lot de meubles et effets mobiliers suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
17déc—17 20,22,25 28. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. MARCHAND vs A. McGUIRK.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 23,774—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus à Harry T. Hays, ci-devant shérif, et par lui à moi transféré, je procéderai le vendredi trois de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Josephine, Prytanie et de la Chaise, et désigné par le No 7 sur un plan dressé par .... Le dit terrain mesure ... pieds de face à la rue Jackson, et ... sur ... pieds de profondeur ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport d'Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 4 avril 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
1er déc—1 3,11,21,3 ...

STUART & WALKER vs CHARLES IZARD.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,214—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nile-Orléans dans l'affaire ci-dessus, à Harry T. Hays, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le VENDREDI, trois de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:—

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur Charles Izard, à

Deux terrains situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Nayades, Prytanie, Clio et Erato, et désignés par les numéros trente-et-un et trente-deux, suivant plan portant le No 163, déposé en l'étude de T. O. Stark, notaire public en cette ville.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun vingt neuf pieds de façade à la rue Erato, sur cent cinquante-neuf pieds neuf pouces et trente pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
1er déc—1 3,10 20—janv 3

INSTITUTIONS

118. RUE DUMAINE. 118.

Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Ecole de Musique Vocale.

DIRIGÉE PAR M. EUGENE PREVOST.

PRIX DE ROME, ex-chef d'orchestre des théâtres Royaux d'Anvers, de Liège, de la Haye, de l'Opéra Français de la Nouvelle Orléans, des Bouffes Parisiens et du Concert des Champs-Elysées de Paris. Création d'un Orphéon Louisianais. Les cours de l'Orphéon Louisianais que fonde en ce moment M. EUGENE PREVOST commenceront au local ci-dessus le mardi 14 janvier 1868. Classes pour les hommes et les jeunes gens, le lundi et le vendredi de 7 à 8 1/2 heures du soir. Prix $3 par mois, invariablement payables d'avance.

Classe pour les jeunes garçons, de 7 à 14 ans, le mardi et le samedi, de 7 à 8 1/2 heures du soir.

Prix $3 par mois, invariablement payables d'avance.

On voudra bien se faire inscrire chez M. EUGENE PREVOST,

118..........RUE DUMAINE..........118.

8déc—1m Entre les rues Dauphine et Bourgogne

Académie de St-Stanislas

A la Baie St-Louis, Miss.

LA réouverture des classes dans cette Institution se fera le mardi 7 de janvier. Un Frère sera en ville ce jour là, et partira par le train de 9 heures et demie A. M., avec les enfants qui lui seront confiés.

Pour plus ample information, s'adresser au frère ODON, directeur de l'Institution. 6 déc—au 7 janv

Institut St. Charles,

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEMOISELLES,

104 & 106—RUE BOURBON—104 & 106.

LE cours suivi dans cette Institution embrasse toutes les branches nécessaires à l'éducation la plus complète en anglais et en français. La religion et la morale, sous la direction de M. Chalon, curé de la Cathédrale, y sont surtout l'objet de soins tout particuliers.

Pour plus amples informations, voir le prospectus qu'on peut se procurer à l'Institut. 1er nov—3m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,

SUCCESSEUR DE MME DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21aout—1an

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des maisons de commerce de la ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, en l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Une réduction spéciale pourrait de quinze $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, et la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les ... de commerce. Catalogues envoyés à qui le désire.

8 nov— RUFUS DOLBEAR, Président.

COLLEGE

DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs exercés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent une assistance toute particulière.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, le calcul du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix: $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 26 oct— MVD

AVIS JUDICIAIRES.

HENRY WHITTAKER vs. ses créanciers.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 27,837—Dans la demande de Henry Whittaker pour la présent nomination d'avoir à se réunir au bureau de Andrew Hero ... le 1er janvier 1868, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur l'application du susdit Whittaker pour un atermoiement et ... de ses créanciers ...

Par ordre de la Cour, le 10me jour de décembre 1867.

D. C. BYERLY,
17 déc—17, 29 déc—5 janv. 16 Greffier.

Succession de GUILLAUME H. BUNNELL—No 30,04.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Benjamin F. Sackett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Guillaume H. Bunnell, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
18 déc—22 27 Greffier.

Succession de HUGH ARMOUR—No 29,968.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Dickson A. Olven, Jr. a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Hugh Armour, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
18 déc—22 27 Greffier

Succession de Louis Ronfort D'Estouville. No 29,633.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
14 déc—18,23 Greffier.

Succession de Constantine Hermann.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
14 déc—18,23 Greffier.

Succession de Gabriel Roubillac—No 29,775.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
14 déc—18,23 Greffier.

Succession de Julius Lilienthal—No 30,063.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Edouard Lilienthal a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Julius Lilienthal, décédé intestat. — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
11 déc—15,20 Greffier.

Succession de Aloys Kops—No 30,062.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — Attendu que Rose Kops a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Aloys Kops, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
11 déc—15,20 Greffier.

Succession de Jean Duclos—No 29,675.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
11 déc—15,20 Greffier.

Succession de Manuel Parga—No 30,061.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Cayetano Parga a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Manuel Parga, décédé intestat: — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
13 déc—15,20 Greffier.

Succession de John Hughes—No 29,955.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
1e déc—14,19 Greffier.

Succession de Jacob B. Ehlers—No 30,069.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Pierre Helwege a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Jacob B. Ehlers, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
12 déc—16,21 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. FEIBER.

Grande vente de Marchandises sèches, Habillements, Lingerie, Chapeaux, Souliers, &c., à l'encan.

PAR A. FEIBER,
H. MARKS, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui, mercredi, 18 décembre, à 10 heures, dans la salle d'encan, au No 46 de la rue de Chartres—

Couvertures blanches, grises, 10 1/4, 11 1/4, 12 1/4.

Flanelles, blanche, bleue, rouge et jaune; mérinos, alpacas, coutils à matelas, denims, drap, casimir, satinet, mousselines laine, popelines, mozambiques, &c.

Indiennes françaises, anglaises et américaines.

Coton blanc et coton écru,

Cotons, tables, manteaux, cols en papier, mouchoirs, serviettes, demas de table, gants, &c.

Devants de chemises, corsets, contre-pointes, coton à drap, &c.

Chemises à devant de toile, chemises de dessus, casimir et Belknap, chemises et caleçons, &c., &c.

Un fort lot de bonneterie.

Egalement—Un magnifique stock d'habillements venant d'être reçus par le Geo. Washington, et convenables pour le détail de la ville et celui de la campagne.

Conditions, à la vente. 18déc

PAR EUGENE TOURNE.

Successeur de

BERNARD TURPIN.

Vins en barriques et vermouth.

PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur.

Bureau No 95 rue Vieille Levée.

MERCREDI le 18 décembre 1867, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 95, rue Vieille-Levée, pour clore, les articles suivants—

14 barriques vin de Bordeaux.

4 barils vermouth.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 17 déc

Prunes en pobans—pour compte de qui il appartiendra.

PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur,

Bureau No 95, rue Vieille-Levée

MERCREDI le 18 décembre 1867, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 95, rue Vieille Levée—

4 caisses pruneaux, 2 douzaines pobans chaque.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 17 déc

Prunes en pobans et Citrons.

PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur.

MERCREDI le 18 décembre 1867, à 10 1/2 heures A. M. il sera vendu à l'encan au magasin No 95, rue Vieille-Levée, les articles suivants—

10 caisses pruneaux, 2 dou pobands chaque,

40 do citrons.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

17 déc

Brandy, Whisky, Figues, &c.

PAR EUGENE TOURNÉ, Encanteur.

MERCREDI le 18 décembre 1867 à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan au magasin No 95, rue Vieille Levée, les articles suivants—

7 bouteilles eaux de-vie françaises.

25 barils brandy, whisky, genièvre et malloréa,

4 caisses figues.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

17 déc

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Beaux Meubles de Salon,

de Chambres à coucher et de Salle à manger, en bois de rose et en acajou massif,

Sortis des ateliers de Siebrecht, d'ateliers de Paris et d'Angleterre, piano à queue, glaces, tapis velours et de Bruxelles, porcelaine française, etc. porcelaine, cristaux, verrerie et plaque, rideaux dentelle et soie, tableaux à l'huile et gravures,

A l'encan, sans réserve,

PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs,

NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.

Bureau: No 17 Place de la Bourse.

VENDREDI, 20 décembre 1867, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'enchère publique, tout le contenu de la maison à trois étages, No. 258 de la rue de la Commune entre les rues Bassin et Franklin—

Meubles de salon, en bois de rose massif, recouverts de satin, meubles de chambres à coucher, d'une grande beauté, en bois de rose et en acajou massif—sortis des ateliers de Siebrecht, d'ateliers de Paris et d'Angleterre

—Egalement—

Un grand piano à queue

Rideaux dentelle et satin, tapis velours et Bruxelles, glaces, porcelaine française porcelaine cristaux, verrerie et plaque tableaux, gravures, etc. etc.

Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats-Unis.

Les catalogues donnant une description des meubles seront prêts au bureau de l'encanteur, la veille du jour fixé pour la vente. 18 déc

Succession de CHRISTINA E. JACKSON—No 29 921.

Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.,

N. J. HOEY, Encanteur.

Bureau, No 17 Passage de la Bourse.

SAMEDI, le 18 janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans daté du 13 décembre 1867 il sera vendu à l'enchère pour le compte de la succession de Christina E. Jackson, décédée

L'intérêt de communauté de la succession Christina E. Jackson, étant la moitié indivise des terrains ci-après décrits, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, savoir—

Deux lots de terre situés dans le Quatrième District de la ville dans l'îlet borné par les rues Coliseum, Prytanie, Euterpe et Terpsichore, ... Nos 1, 2 et 3 ... Barelle, ... Hoffmann, ...

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis—Actes de vente et les timbres de Revenu aux frais de l'acquéreur, par devant N. J. Hoey, notaire.

Succession de Henry A. Hoffman.

Deuxième Cour de District de la Nile Orléans. No 29,770.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

N. J. HOEY, encanteur.

SAMEDI le 18 janvier 1868, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Hon John H. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nile Orléans, daté du 3 décembre 1867, il sera vendu à l'encanteur pour le compte de la succession susdite—

La moitié indivise d'un certain terrain, dans le Troisième District dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Jersey, ... et Philip désigné par les ... Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente et les timbres de revenus aux frais de l'acquéreur par devant M. J. C. Castel notaire.

17 déc—18 ... 15 janv.

PAR W. E. DAVID.

Chevaux, mulets, buggies, harnais, wagons, barouches, &c., à l'encan.

PAR W. E. DAVID.

ALBERT GAILLARD, encanteur.

IL sera vendu, MERCREDI, 18 décembre, à 11 HEURES, aux écuries No 101 de la rue Baronne—

Chevaux, Chevaux,
Mulets, Mules,
Vaches laitières, Vaches laitières
Buggies couverts et découverts harnais wagons, &c. &c.

Bons meubles en acajou et en noyer, glaces françaises, tapis de Bruxelles, rideaux, dentelles et brocatelle, verrerie, porcelaine, faïence, etc. à l'encan, pour cause de départ

PAR W. E. DAVID,

ALBERT GAILLARD, Encanteur.

Bureau, rue Baronne, No 96.

IL sera vendu vendredi 20 décembre, à 10 heures du matin, au No 218 de la rue Calliope, entre les rues Washington et Nayades, tout le contenu de la résidence, comprenant... ... , acajou ... miroirs, grands glaces françaises, beaux tapis de Bruxelles, ... , ... , etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 17 déc

PAR E. ROGER & CO.

Chapeaux, casquettes, linge fait et chaussures.

PAR E. ROGER & CO.

H. SAMORY, Encanteur.

JEUDI, 19 décembre, il sera vendu à 11 heures à leurs salles d'encan, 45 et 47 rue de la Vieille Levée,

600 douzaines chapeaux pluche, feutre et casimir pour hommes et garçons.

200 douzaines casquettes d'aps pour hommes et garçons.

100 lots linge fait et chemises.

—Et—

300 caisses, bottes, souliers et brodequins.

Conditions à la vente. 18 déc

Vente sans réserve.

Manteaux, Mantelets et Basques en drap et en soie.

PAR E. ROGER & Co.,

H. SAMORY, encanteur.

JEUDI, le 19 décembre, il sera vendu, à 10 heures, à leur salle d'encan, rue de la Vieille-Levée, Nos 45 et 47—

1,000 manteaux, mantelets et basques en drape et en soie, genres nouveaux reçus par les dernières arrivages. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente qui sera positivement sans réserve.

Conditions à la vente. 18 déc

Marchandises sèches,

Marchandises sèches.

PAR E. ROGER & CO.,

H. SAMORY, Encanteur,

JEUDI, le 19 décembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

250 lots de marchandises de saison, telles que:

Indiennes fantaisie, cotons bleus et écrus, draps noirs, casimirs fantaisie, satinets, jeans, flanelles, mérinos, alpaca, mousseline de laine, flanelles à carreaux, kerseys, denims, coutils à matelas, couvertures laine, courtepointes, chemises et caleçons tricot, chemises à devants de toile, bonneterie, &c., &c.

Conditions à la vente. 18 déc—

PAR LOUIS STERN & BRO.

Marchandises sèches, habillements, chapeaux, &c.

1,000 lots de bonnes marchandises sèches de saison, sans limite ou réserve.

Par LOUIS STERN & BROS.

M. JACOB, encanteur.

MERCREDI, 18 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu, dans leur salle d'encan, sans limite ou réserve—

500 lots de marchandises sèches de fonds et de fantaisie, comprenant Indiennes, coton blanc et coton écru, satinets, flanelles, couvertures, kerseys, mouchoirs batiste, mouchoirs de soie, coutil à matelas, gingas, tweeds, draps noirs, barèges à voiles, serviettes damas, toile, laine, étoffes en laine, bonneterie laine et bonneterie coton pour messieurs, dames et enfants, rubans, jupons, poignets, cols, châles, manteaux, gants, &c. &c.

—Egalement—

350 lots d'habillements d'hommes, de jeunes gens et de jeunes garçons, comprenant tous les genres venant d'être reçus directement des manufacturiers.

—Et—

150 lots de chapeaux d'hommes, de jeunes gens et de jeunes garçons.

—Egalement—

300 douz. malakoffs de dames, de demoiselles et d'enfants,

150 peignes, colliers, porte-monnaies, épingles de cheveux, &c.

300 breques, ... manteaux, bien assortis, pour dames, 100 cartons rubans unis et fantaisie.

Conditions à la vente. 17 déc

PAR GABRIEL LEAUMONT.

SANS RESERVE.

20 Fusils de chasse.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Salle d'encan, 69, Chartres.

MERCREDI 18 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu sans réserve—

2 fusils de chasse assortis en grandeur.

Conditions, comptant. 18déc

Sans réserve.

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

—AUSSI—

Habillements d'hiver, Chemises blanches, et articles de toilette.

PAR GABRIEL LEAUMONT, encanteur.

Salle d'encan, 69 rue de Chartres.

MERCREDI 18 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

150 caisses bottes, souliers et brodequins.

—Aussi—

50 caisses chapeaux hos.

—Aussi—

500 lots habillements d'hiver, chemises blanches et articles de toilette.

Conditions—Comptant. 17 déc

PAR G. LEAUMONT, encanteur.

Salle d'encan, 69 Chartres.

SAMEDI, 18 janvier 1868, à midi, en vertu d'un jugement de partage, rendu par la 2eme Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 11 décembre 1867, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et de la Douane et du Canal, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de ... ... Françoise Fanny Allemand, tous les deux décédés, savoir—

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2eme District de cette ville au coin des rues Magazine et Pleasants, ayant 26 pieds 3 pouces de face à la rue Pleasants, sur 96 pieds de profondeur et face à la seconde.

Cette propriété sera vendue sujette à un bail de 6 ans à partir du 1er septembre 1867, au prix annuel de $420, payable à raison de $35 par mois; les réparations nécessaires pendant la durée du bail et la vidange des lieux étant à la charge du locataire, suivant acte par devant A. Ducatel, notaire, en date du 6 octobre.

Un terrain, situé au faubourg Livaudais 1ème District, dans l'îlet No 6, borné par les rues de la Levée, Magazine, Nepteune et Fulton, et ayant 20 pieds de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 119 pieds 8 pouces sur une ligne et 116 pieds 10 pouces sur l'autre côté, et 29 pieds 4 pouces sur la ligne du fond.

Un terrain, avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans la ville de Jefferson, faubourg Bouligny, dans l'îlet borné par l'Avenue de la Louisiane et les rues Toledo, Chippewa, désigné par le No 2 sur un plan ..., et mesurant ... pieds ... pouces de face à la rue de la Levée, sur 89 pieds 10 pouces et 11 lignes de profondeur sur la ligne du côté du fond.

Cette propriété sera vendue sujette à un bail de 3 ans à partir du 1er septembre 1867, au prix annuel de $640, payable par mois à raison de $45, toutes les réparations ... pendant la durée du bail et la vidange des lieux étant à la charge du locataire ...

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les actes de vente et les timbres des Etats-Unis aux frais des acquéreurs par devant A. Ducatel, notaire.

18 déc—21 25—janv 3 11,18

PAR D. E. MORPHY.

Chassis et Portes

PAR D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu, mercredi, 18 décembre 1867, à 10 heures du matin, au No 273 de la rue Julie, pour le compte de qui il appartiendra—

250 paires chassis.

10 portes.

8 paires chassis vitrés.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 18 déc

300 caisses Vin rouge

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 19 décembre 1867, à 11 heures et demie du matin, au magasin No 36 de la rue Poydras—

300 caisses vin rouge St Julien, St Estephe et Chateau Lafitte.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 18 déc

Porc! Porc! Porc!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi 18 décembre 1867, à 11 heures et demie du matin, à l'inspection de Homes dans la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et St Joseph, pour le compte de qui il appartiendra—

30 barils porc mess.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 18 déc

PAR THOMAS & SPEAR.

Cadeaux de Noel et du premier de l'an.

PAR THOMAS & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Salle de vente et bureau, 36 rue Bienville.

SAMEDI 21 décembre, à 10 heures, il sera vendu à notre salle de vente, 36 rue Bienville, sans réserve ni limite—

300 lots montres, orfèvrerie, bijouterie, articles de fantaisie, épinglettes, chaînes or et argent, &c. &c.

—Egalement—

Un grand coffre-fort pour bijoutier.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 17 déc

Divers: pour couvrir les frais d'emmagasinage.

PAR THOMAS & SPEAR

PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.

Salle de vente, 36, rue Bienville.

MERCREDI 18 courant, à 10 heures et demie il sera vendu, à notre salle de vente, No 36, rue Bienville, entre Chartres et Vieille Levée, sans réserve ou limite—

4 balles de coton dont les taxes ont été payées sur l'une d'elles,

7 sacs coton et 3 rouleaux coton,

1 caisse de miroirs,

2 do lait condensé,

1 do pêches conservées

1 do harricots, 1 caisse mais tendre,

2 kegs de beurre,

81 caisses champagne.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 17 déc

Succession de St. Clair Mandeville.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Cheval, Buggy et Harnais.

PAR THOMAS & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur

Salle de vente, 36, rue Bienville.

LUNDI, 23 décembre 1867, à midi, il sera vendu, dans le Passage de la Bourse, entre les rues Canal et Douane, en vertu de l'Hon J. W. Thomas, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 décembre 1867, pour le compte de la susdite succession.

Un cheval, buggy et harnais,

Un jeu de harnais.

12 déc—12,17,21,22 déc

Excellent Coffre-fort, Beaux Meubles de bureaux et Balustrades en fer.

Succession de St-Clair Mandeville.

PAR THOMAS & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.

Salle de vente, 36, rue Bienville.

SAMEDI, 21 décembre 1867, à 10 1/2 h. il sera vendu à notre salle d'encan, 36, rue Bienville, entre Chartres et Vieille-Levée, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 7 décembre 1867, pour le compte de la dite succession:

Un excellent coffre-fort "Fire Proof".

Un lot de beaux meubles de bureaux.

Un do do balustrades en fer pour bureaux.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 12 déc—12,17,20,21

H. M. VAN SOLINGEN & CO.

Grande vente annuelle de gages non rachetés, au Bureau de Prêts de Hart, rue de la Commune, No 145.

PAR H. M. VAN SOLINGEN, encanteur.

Bureau, rue Carondelet, No 28.

IL sera vendu, à l'enchère publique, le JEUDI, 19 décembre 1867, à 10 heures du matin, au magasin de Prêts de J. Hart, No 145 de la rue de la Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet—

Un des plus grands et des plus beaux choix de DIAMANTS, montres en or et en argent, bracelets, chaînes, boucles d'oreilles, &c.,—les plus fins,

Argenterie, cuillers de table, fourchettes, cuillers à café, pots, gobelets, œufs de serviettes, et une grande variété d'autres articles en argent,

Fusils, pistolets, lorgnons pipes en écume de mer, instruments de musique et des objets de prix dont l'énumération serait trop longue.

Conditions—Comptant

Cette vente offre une excellente occasion d'acheter des cadeaux de Nouvel An, car tous les articles sont garantis ce qu'on les dit être. Le commerce est invité à y assister, les objets étant en bon état et devant être vendus sans réserve. On peut venir les examiner jusqu'au jour de la vente. 13 déc

PAR CHS. T. NASH.

Vente péremptoire d'un îlet de prix, dans le Premier District, sur la ligne du chemin de fer de la rue Commune.

PAR CHS. T. NASH, Encanteur.

Bureau au Masonic Hall, Auction Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido.

SAMEDI, 21 du courant, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu, positivement et sans réserve—

UN ILET de terre, ayant 30 grands terrains, situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues St-Jean, Cortez, Ulloa et d'Hémécourt.

Cette propriété est sur le coteau le plus élevé de cette partie du pays et n'a pas besoin d'être remblayée. Elle est cultivée en ce moment et n'est qu'à 30 pieds du chemin de fer de la rue de la Commune.

Conditions—très avantageuses à la vente.

L'acte de vente y compris les timbres de revenu intérieurs, par devant Thos. J. Beck Jr., notaire public, aux frais de l'acquéreur. 15 déc

Succession de D. W. ASHBRIDGE, décédé

Meubles en bois de rose, acajou et noyer, miroirs, tableaux, porcelaine, verrerie, &c. &c.

PAR CHS. T. NASH, Encanteur,

Bureau, au "Masonic Hall Auction Mart," au coin des rues St Charles et Perdido.

JEUDI, 26 décembre, à 11 heures du matin, sur les lieux, au No 476 de la rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté du 18 novembre 1867, No 29 675, du dossier de la dite Cour, il sera vendu, pour le compte de la dite succession—

Tous les meubles de la dite résidence, comprenant en partie—meubles en bois de rose, acajou et noyer, tapis de Bruxelles, rideaux, stores, miroirs, tableaux, gravures, porcelaine, verrerie, fourneaux et ustensiles, etc.

Egalement—Un piano en bois de rose et tabouret

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 26 nov—15 26 déc

PAR G. DE FERIET.

Grande vente, à termes avantageux, pour effectuer un partage de biens fonciers, situés dans le 1er, 2me et 3me Districts de cette ville, et comprenant de beaux magasins, résidences de choix, &c.

Théodule Adam et als., vs. Joseph L. Vincent et als.

Vente pour effectuer un partage.

No 28 987 Dossier de la Deuxième Cour de District.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

Bureau, rue Royale, No 62.

SAMEDI, le 21 décembre 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John W. Thomas juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 8 novembre 1867, dans l'affaire pour opérer un partage entre les héritiers. Théodule Adam et als. vs. Joseph L. Vincent et als—No 28,987 du dossier de la susdite Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Propriétés dans le Premier District.

1o—Un lot de terre—ensemble avec les améliorations et les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Camp, Magasins et Girod, mesurant 62 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Julie, sur 98 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistent en une maison en briques à deux étages, contenant 12 chambres, galerie, lieux d'aisances, &c. Cette propriété se trouve située dans une des localités les plus recherchées du Premier District, la rue Julie étant pavée en "blocks de granit". Cette propriété se trouve au centre des affaires; elle est entre deux voies de chemin de fer de la ville, et devrait attirer l'attention des capitalistes comme placement avantageux.

2o—Un lot de terre touchant au précédent, mesurant 36 pieds de face à la rue Julie, sur 96 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistent en une bonne maison basse en briques, divisée en deux locations, et contenant 4 chambres, 2 cabinets avec arrière bâtisses contenant deux chambres, lieux d'aisances, citerne, &c.

3o—Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Lafayette, Commerce et Girod, et désignés par les lots Nos 7 et 18.

Le lot No 18 mesure 20 pieds 1 pouce de face à la rue de la Nouvelle-Levée sur 76 pieds 3 pouces de profondeur. Y compris les bâtisses et améliorations, qui consistent en un magasin en briques à deux étages couvert en ardoises.

Le lot No 7, attenant sur la ligne du fond au ci dessus lot, mesure 18 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Commerce, 76 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Lafayette, 86 pieds 3 pouces de profondeur sur l'autre ligne et divisé en 20 pieds 1 pouce sur la ligne du fond. Y compris les bâtisses et améliorations, qui consistent en un magasin en briques à deux étages couvert en ardoises.

Ces deux magasins se trouvent à proximité du chemin de fer de la Nouvelle-Levée, au centre des affaires, et rendent leur position avantageuse.

4o—Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Thalia, Erato et désigné par la lettre B, mesurant 24 pieds de face à la rue Carondelet, sur 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison basse en bois contenant 4 chambres, 2 cabinets et arrière cuisine, avec bâtisse sur le fond contenant 4 chambres, lieux d'aisance, citerne, hydrant, etc.

5o—Un lot de terre situé dans le 1er District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Nayades, Delord, Camp et Calliope, mesurant ... pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue St Charles, sur ... pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Calliope 134 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne et 44 pieds 8 pouces et ... lignes sur la ligne du fond et compris une vieille maison en briques et une arrière bâtisse en bois.

Il y a quelques vieux hangars en bois sur la propriété, qui appartiennent au locataire.

Cette belle propriété se trouve dans le voisinage du "Tivoli Circle" et aussi des chars de la ville.

6o—Un lot de terre situé dans le 1er District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magasins, Julie, Camp et St Joseph, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue des Magasins, sur 170 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur sur l'une des lignes et 187 pieds ... pouces ... lignes sur l'autre ligne. Ensemble la maison en briques à trois étages, ... 5 chambres, lieux d'aisances, etc.

La cour entre la maison et la cuisine est pavée en briques, l'arrière cour est grande et contient citernes, lieux d'aisance, etc.

Propriétés dans le Second District

7o—Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tremé, Canal, Françaises, Douane, mesurant 15 pieds 10 pouces de face à la rue Tremé sur 75 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble la maison basse en bois qui s'y trouve, couverte en ardoises et divisée en trois locations contenant 12 chambres 2 arrières bâtisses contenant 6 chambres, 2 citernes, lieux d'aisance, etc.

8o—Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bassin, Douane, Franklin et Bienville. Le dit lot de terre a front de la rue Franklin à la rue du Bassin et mesure 37 pieds 4 lignes de face à la rue du Bassin, la même mesure sur la rue Franklin et 157 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse en bois couverte en ardoises divisée en deux locations et contenant 6 chambres, cour carrelée, citernes, etc., une arrière bâtisse à deux étages contenant 4 chambres, lieux d'aisance, hydrants, etc.

9o—Une maison en bois contenant 2 chambres, chambre à laver, hangar, citerne lieux d'aisance, etc. Il y a une allée séparée pour chaque location. La location fait front face à la rue du Bassin et est désignée par le No 41 et est louée aujourd'hui jusqu'au 28 janvier 1868 à raison de $25 par mois au sieur Leonce Thomassese.

9o—Un lot de terre situé dans le 2ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Royale, St-Philippe et Bourbon. Le lot est désigné ... et mesure 31 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Dumaine, 130 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne ... de la rue Royale, de la courant ..., 20 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la ligne du fond ... 12 pieds 5 pouces de face à la rue ... du fond.

Ensemble la maison basse en briquettes ... , ... un grand vestibule contenant 3 chambres, cabinets, ... 4 chambres, arrière-bâtisses, lieux d'aisance, cuisine ... en briques, ... une grande cour en dalles ..., citerne, hydrant, &c.

11o—Un lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2eme District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, St Philippe, Chartres et Ursulines, et désigné par le No 6 ..., mesurant 25 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Royale et St Philippe et mesure 119 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue St Philippe.

Les bâtisses se consistent en une maison en briques à trois étages couverte en ardoises contenant au magasin et ayant au 1er ... du vestibule et quatre chambres dans le ... deuxième étage et au troisième...

La cour est admirablement pavée en briques ... hydrant et gaz, etc. Les installations, étages, etc. dans le magasin, appartiennent à la propriété et sont comprises dans la vente.

L'attention des acheteurs est appelée à la propriété ... rapport de situation, qui est ... le ... luxe des maisons de ... ...

Les étages supérieurs de la maison conviennent bien ... à une résidence, et la proximité de l'endroit aux marchés et ... le rend ... sont ...

12o—Deux terrains, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Ursulines, Bourbon et St Philippe.

Les dits terrains sont désignés par les lettres A et B.

Le terrain A forme l'encoignure des rues Dauphine et Ursulines et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 89 pieds 3 pouces de profondeur. La bâtisse consiste en une maison en briques à deux étages, ... de magasin, un cabinet, et une arrière bâtisse ...

Le terrain B mesure 71 pieds 7 pouces de face à la rue des Ursulines sur 43 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur, les bâtisses consistent en une maison en bois couverte en ardoises.

Le terrain A ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, est loué pour un bail à Jean Goy, et ... à la résiliation ... pour ... au 1er novembre 1868.

Le terrain B ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Hôpital, Victory, ... tonnement (Cestres) et ..., mesurant 36 pieds 3 pouces de face à la rue ... Hôpital sur 100 pieds 6 pouces de profondeur ...

Les bâtisses comprennent une maison en briques à deux étages, ... ayant vestibule, salon et salle à manger, ... deux chambres ..., un grand magasin, ... avec trois chambres au second, ... arrière bâtisse à deux étages ... grenier à cuisine, ... chambres, ... lieux d'aisance, cour ...

Cette propriété est bien située, parfaitement construite et est tout point digne de l'attention des acheteurs.

13o—Un îlet de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues ... et ... Un ... de ... et ... Carrollton, ... rue ... et l'Avenue Carrollton ...

Les terrains Nos 1, 2, 3, 4 et 5 ... No 1 formant le ... rues Douane et St-Jean, ... mesurent chacun 27 pieds de face ... 32 pieds de profondeur ...

Les terrains Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 (les lots Nos 6 et 13 étant des terrains de coin) mesurant ... de face à l'Avenue Carrollton, 140 pieds ... profondeur ... rue de la Douane, 137 pieds 7 pouces de profondeur, ...

Le lot No 6 mesure 34 pieds ... et 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 127 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 7 et 54 pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot No 8 mesure 34 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 134 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 7, 131 pieds, 6 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 9 et 54 pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot No 9 mesure 34 pieds, 10 pouces de face à l'Avenue Carrollton, 131 pieds, 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 8, 128 pieds 7 pouces et 2 lignes, sur la ligne qui le divise du lot No 10 et 32 pieds, 8 pouces et 4 lignes de large sur la ligne du fond.

Le lot No 10 mesure 37 pieds, 10 pouces de face à l'Avenue Carrollton, 128 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9, 125 pieds, 8 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 11 et 32 pieds, 8 pouces et 4 lignes de large sur la ligne du fond.

Le lot No 11 mesure 34 pieds 8 pouces 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 125 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 10 1/2 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 12, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot No 12 mesure 34 pieds 8 pouces 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 122 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur, sur la ligne qui le divise du lot No 11, 119 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 13, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot No 13 mesure 34 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 119 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 12, 116 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur et face à la rue Bienville, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Les lots Nos 14, 15, 16, 17 et 18 (et lot No 18 fora ant le coin) mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Bienville sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots Nos 18 et 20 étant des terrains de coin, mesurant chacun 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue St Jacques sur 105 pieds de profondeur

14o—Deux terrains dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Grands Hommes (maintenant Dauphine) Bagatelle, Paix Casacalvo actuellement Royale) et l'Union, désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant comme suit:

Le lot No 3 mesure 48 pieds de face à la rue Bagatelle (qui est la continuation de la rue Bourbon) sur 90 pieds 10 pouces de profondeur en la rue Grands Hommes.

Les bâtisses et améliorations consistent en une grande maison basse divisée en deux corps de logis, contenant 9 chambres, arrière bâtisse contenant 3 chambres 2 cabinets et une galerie, 3 caves, puits, lieux d'aisance, etc.

Le lot No 4 mesure 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue des Grands Hommes (maintenant Dauphine), sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles

Les bâtisses et améliorations consistent en une maison à un étage, en briques, avec lucarnes, couverte en ardoises, contenant 4 chambres, une galerie, 2 cabinets; dans la mansarde 2 chambres et 4 cabinets; une arrière bâtisse en briques couverte en tuiles contenant 4 chambres, cour carrelée, arbres fruitiers.

Les chars de la ville passent devant cette propriété, qui par rapport à sa situation avantageuse, peut toujours rapporter un bon loyer.

Le tout conformément aux plans faits par Chas. A. de Armas, voyer et ingénieur civil, en date du 30 mai 1867, et que l'on peut voir à la Bourse des Encanteurs.

Conditions:

Pour les sept-huitième du prix que rapporteront les propriétés ci-dessus décrites:

Un tiers comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis et la balance payable en deux portions égales, à un et deux ans de crédit, en billets des acquéreurs, portant six pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à maturité, et huit pour cent d'intérêt par an du jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement. Pour la huitième partie du prix desdites propriétés, un tiers comptant en billets du Trésor des Etats-Unis, et la balance comme suit:

Un tiers le 1er mars 1869, à Mlle Catherine Ernestine Guillotte, et l'autre tiers payable à Euphémie Odile Guillotte le 8 septembre 1872 en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt du jour de la vente. Le dit intérêt payable tous les six mois, jusqu'à parfait paiement; le tout garanti par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec la stipulation d'usage de cinq pour cent pour honoraires d'avocats, en cas de poursuites judiciaires, et la clause de "non aliénando". Les propriétés devront être assurées et les polices transférées au vendeur.

Actes de vente, avec timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant C. V. Foulon, notaire public, aux frais des acquéreurs.

19 nov—23 27 30—4 7 11 18 et 21 déc.

Vente péremptoire et sans réserve d'un magnifique îlet de terre, dans la partie la plus florissante du 3me District, dans le voisinage immédiat du chemin de fer projeté de la rue Claiborne, et choisi par le dernier Conseil Communal de cette ville comme un excellent emplacement pour une place publique.

PAR G. DE FERIET, Encanteur.

Bureau, No 62 de la rue Royale.

SAMEDI, le 28 décembre 1867, il sera vendu, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et de la Douane, il sera vendu à l'encan, sans aucune réserve ou restriction—

Un îlet de terre, divisé en 24 lots, situé dans le Troisième district de cette ville, entre les rues Claiborne, Bagatelle, Prosper et Union, mesurant 300 pieds 11 pouces sur les rues Claiborne et Prosper, et 320 pieds 11 pouces et 4 lignes sur les rues Bagatelle et Union.

Cet îlet mérite certainement l'attention des capitalistes et autres personnes désireuses de placer avantageusement leurs fonds, sa position, au centre même de l'un des quartiers les plus florissants du Troisième district, et le fait que les chars de la ville passeront devant cette propriété, lui donnent une valeur qui ne peut que s'accroître. Il est certain qu'ayant été vendu et la proposition acceptée, le rend doublement avantageux.

En outre, le Conseil municipal, appréciant dans toute son étendue l'avantage de ce site, s'est décidé à l'acheter, en portant dans ce but une somme de $20,000 à son budget; mais la situation peu satisfaisante des affaires n'a pas permis la réalisation de ce projet.

Le plan peut être vu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, ou l'on peut l'examiner jusqu'au jour de la vente.

Conditions—Un quart payable comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets hypothécaires portant 8 pour cent d'intérêt à dater du jour de la vente jusqu'au paiement définitif. En cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant de tel ou tel des billets non payés, l'acheteur sera requis de payer cinq pour cent (honoraires d'avocat) sur le montant en ...

L'acte de vente avec le timbre du Revenu Intérieur des Etats Unis apposé devant Gottschalk et Magner, notaires, aux frais de l'acheteur. 5 déc—5,7,14,21,26,27,28

PAR HOLZ BLOHM & CO.

Les Billets de la ville pris au pair.

Grande vente spéciale de Marchandises Sèches, Habillements et Chapeaux.

Par HOLZ, BLOHM & CO.

JOHN C. BLOHM, encanteur.

JEUDI, 19 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 21 de la rue de Chartres, il sera vendu—sans réserve—

627 lots de marchandises sèches étrangères et du pays, bien assortis, trop nombreux pour être mentionnées.

324 lots d'habillements d'automne et d'hiver.

276 caisses de chapeaux d'hommes et de jeunes garçons.

Conditions—Comptant: la moitié en billets de la ville au pair; le reste en billets du Trésor des Etats-Unis. 18 déc

PAR O. VALETON.

Vaches, Chevaux, Cochons, &c —Vente sans réserve, pour cause de déménagement. Payable en billets de ville.

PAR O. VALETON, Encanteur.

SAMEDI, 21 décembre, à midi, il sera vendu, sur l'habitation Allard, en face du pont ... de la rue de l'Esplanade et du Bayou St-Jean—

3 belles vaches,
1 belle génisse,
2 chevaux des Attakapas,
2 charrettes à ressorts,
1 charrette à bois,
4 belles truies avec leurs petits,
3 gros cochons gras,
Ustensiles de ferme, charrues, &c. &c.

—Egalement—

1 lot de ...

Conditions—Comptant en billets de ville 18 déc

Bierre d'Ecosse, Bierre d'Ecosse

DE YOUNGERS & SONS.

PAR O. VALETON, encanteur.

MERCREDI, 18 décembre à 11 heures du matin, il sera vendu, à l'entrepôt Great Western, coin Julia et Foucher—

... barils bierre de Younger en 1/2 cruchons. ...

Conditions—comptant en billets du Trésor.

PAR PALFREY & HILL

Succession de Sampter Turner—No 29,885.

Vente positive et sans réserve, à l'encan, d'actions de la banque d'Amérique, de la banque de l'Etat de la Louisiane, de la banque du Canal et de la banque des Citoyens

PAR PALFREY & HILL,

H. W. PALFREY, encanteur.

Bureau, rue Carondelet, No 26

MERCREDI 18 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la N. O. en date du 4 décembre 1867, les actions de banques suivantes appartenant à la succession de Sampter Turner, savoir:

20	actions de la	Banque des Citoyens de la Louisiane.
14	do	do	Banque d'Amérique.
7	do	do	Banque d'Amérique.
40	do	do	Banque de l'Etat de la Louisiane.
15	do	do	Banque de l'Etat de la Louisiane.
24	do	do	Banque du Canal et Banque de la Nile-Orléans
40	do	do	Compagnie du Canal et Banque de la Nile-Orléans.

Conditions de la vente—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. Les récépissés ... cette fin, au bureau de l'encanteur, le ... matin, 18 décembre.

Il sera reçu jusqu'au jour de la vente des ordres adressés pour la vente d'actions de banques et ... d'assurance. 6 déc—7 ... 18 déc

PAR NELLIGAN & BASSETTI

BONS DE L'ETAT.

PAR NELLIGAN & BASSETTI,

JAS. NELLIGAN, encanteur.

Bureau au Crescent Auction Mart, ... Carondelet, 74.

IL sera vendu le LUNDI 23 décembre 1867, à 12 heures, de la rue ..., à la Bourse au Crescent Auction Mart, rue Carondelet, No 74—

28 bons de ... de l'Etat de la Louisiane, ... de juillet et 15 ... payables ... ... tant aux ... ...

Egalement—$17 000 en coupons des ... Egalement 133 ... ...

Conditions—comptant.

PAR S. GUIRAULT

VENTE POUR CAUSE DE DEPART

Installation de Vaeur ... marchand de café au Marché Poydras.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.

MARDI 24 décembre 1867, il sera vendu, à midi, à la jonction des rues Poydras et ... , au Marché Poydras—

L'établissement complet d'un grand marchand de café, ...

Conditions—Moitié comptant ... balance à un crédit de ... mois ...

Pour cause de départ Jolie propriété rue de l'Hôpital

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau coin Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI 28 décembre, ... il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ...

Un lot de terre mesurant 27 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue de l'Hôpital, entre les rues ... et ... , sur ... pieds ... pouces ... Ensemble une maison en ... contenant ... chambres ...

Conditions—Comptant en billets du Trésor.

Acte de vente pardevant ... notaire aux frais de l'acquéreur. 15 déc

Magnifiques Terrains, face au Marché St-Bernard

PAR S. GUINAULT, Encanteur

Bureau coin Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 21 décembre 1867, ... il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale—

Huit Lots de Terre faisant face aux rues St Bernard, Claiborne, St-Jean Baptiste et ..., face au marché St Bernard. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt et garantis par hypothèque.

Actes de vente pardevant ..., notaire ...

PAR G. DE FERIET.

Vente péremptoire, à l'enchère publique, d'une magnifique résidence en briques et à quatre étages, No 212 de la rue Royale, entre les rues St Philippe et Ursulines. Une jolie et bonne résidence, Nos 169 et 171 de la rue Marais, entre les rues Ste Anne et Dumaine. Une maison agréable dans la rue St Philippe, entre les rues Robertson et Villeré.

PAR G. DE FERIET, Encanteur.

Bureau, No 62 rue Royale.

MERCREDI 18 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale ... à la vente ...

1o—UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville ... rue Royale ... St Philippe, Chartres et Ursulines, ... pieds ... pouces de face à la rue Royale ... profondeur.

Les bâtisses et améliorations comprennent une magnifique maison en briques à quatre étages ... rue Royale ... chambres ... au second ... au troisième ... chambres de domestiques, ... cour ...

Le ... est ... et ... belle ...

C'est une des meilleures maisons du Deuxième District ... et ... l'attention des capitalistes comme un placement sûr et avantageux.

2o—UN TERRAIN situé dans le même District dans l'îlet compris entre les rues Marais, Ste-Anne, Villeré et Dumaine. Le dit terrain ... pieds ... de face à la rue Marais sur ... pieds de profondeur.

Les bâtisses et améliorations comprennent une maison ... a deux étages, ... vestibule, ... chambres ... dans la mansarde.

La bâtisse à étage ... quatre chambres ... L'eau y est introduite, ... briquetée et il y a ... cour dont une partie est pavée.

3o—UN TERRAIN situé dans le même District, dans l'îlet compris entre les rues St Philippe, Villeré, Dumaine et Robertson. Le dit terrain mesure 31 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue St Philippe, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur.

Les bâtisses et améliorations comprennent une maison agréable ayant quatre chambres à feu, deux cabinets et une petite galerie, une cuisine en briques avec deux chambres, lieux d'aisance, cave, puits, water-works, etc. Cette propriété est divisée en deux corps de logis—Voir les plans à la Bourse.

CONDITIONS—La moitié comptant; le reste à un an de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et les polices devront être transférées aux vendeurs. En cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant d'un des billets, l'acquéreur devra payer cinq pour cent (honoraires d'avocat) sur les montants recouvrés.

Les actes de vente, y compris les timbres de Revenu Intérieur des Etats Unis, pardevant Gottschalk et Magner, notaires publics, aux frais des acquéreurs.

12déc—

Vente importante de

Actions, Scrips, &c., sans limite ou réserve pour clore une Société.

PAR G. DE FERIET, Encanteur,

Bureau, rue Royale, No 62.

MERCREDI, 18 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane il sera vendu à l'enchère publique, sans aucune réserve ou limite—

—ACTIONS—

202 actions de la Banque de la Nile-Orléans, d'après le certificat No 2,144.

222 actions de la même banque, d'après le certificat No 2,302.

50 actions de la Banque de l'Union de la Louisiane, d'après le certificat No 425.

—SCRIPS—

Le certificat No 391 de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, pour 1866, s'élevant à $14,410 (intérêt non payé).

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 5 déc—8,11,14,18déc

Meubles, Bijoux, Argenterie, &c.

Succession de Robert Yorston.—No—

PAR G. DE FERIET, Encanteur,

Bureau, rue Royale, No 62.

VENDREDI, 20 décembre 1867, à 11 heures du matin, sur les lieux, au coin des rues Victoire et Espagne, Troisième District il sera vendu, à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans les articles ci-après décrits et appartenant au défunt, savoir:

Un lot de meubles: Bois de lit, armoires, bureaux, tables, chaises, gravures, porcelaine, literie, linge de table, &c.

— Egalement —

Un lot de bijoux: Lunettes en or, porte-crayons en or, boutons de chemises, montre et chaîne en or, &c.

— Egalement —

Un lot d'argenterie.

Immédiatement après, il sera offert un magnifique lot d'outils de tonnelier, barriques.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 8 déc—8,11,12,14,17,20 déc

CONSULAT DE FRANCE

AVIS MENSUEL. Décembre 1867.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent —en cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

A

Auranean artiste dramatique
Andols Emile
B
Biais J tonnelier
Brittanier Eugène
Blanc Alloy
Baldenwels Therese
Bientz Nicolas
C
Claude Gratien
Castel L' pharmacien
Cavenier Louis
Causenel horloger
Cassauvette Gabriel
Chabert Pierre
D
Daguier J Claude
Davis Martin
Damontel Mme veuve
Deschamp Victor
De Beaumarchais veuve Perrot
Dupont Bernard
E
Eberhards Nicolas
F
Fauqué François
Feuillonier Jean Etienne
G
Guchet Jean
Guerrier Edwin
Gadet Celestin
H
Hauser Emile
Hauzer Mathias Mme veuve
J
Juge Louis
Jacques Antoine

L
Laborde Raymond
Laporte et Delcourt MM
Lamare Ferdinand
Leboul Eugène
M
Montousse Jacques
Montaut Henri
Montant J Marie
Milon Henri
Mesure
Maurel J Pierre
Mesnirac Philippe
Mathias
N
Nassoy Louis
O
Oreo Mile
P
Paret Eugène
Perrot Thomas
Q
Quinin Muller
R
Rasque Jacques
Remond Jules Jacques
Rondeau Louis
S
Souppeene Charles
Stich Philippe
Soullier tonnelier
T
Thourot George
Tastevin Auguste
V
Valencony Louis Mme veuve
W
Wolf Rosalie Mlle
Wredenburgh.

La Chancellerie du Consulat de France, rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 3 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches, Velours-soie, Lingerie

Et, à 1 heure

20 barils Epaules nouvelles.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.,

S. S. ZELNICKER, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 38.

MERCREDI 18 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Casimirs unis et fantaisie, satinets, doeskins, draps, jeans, tweeds, flanelle, Balmorals, Kerseys, Linseys, plaids laine, alpacas, mérinos, mousseline laine, barèges à voiles, indiennes françaises et américaines, coton blanc et coton écru à draps, cotonnades, denims, coutils à matelas, couvertures grises et couvertures brodées, châles tout laine et cachemire, jupons balmoral, écharpes, soutache, ... velours de soie, bonneterie, chemises de femmes, corsets, cravates, chemises de dessus en casimir et en flanelle, serviettes toile et chemises en toile, chemises et caleçons mérinos, mouchoirs de soie et mouchoirs, ... peignes ... de table en toile, courtepointes, etc.

—A 1 heure P. M.—

20 barils épaules vertes, nouvelles.

Conditions à la vente 18 déc

Succession d'Isidore Loeb.

Distillerie, Etablissement à rectifier, Appareils et Bail de la Bâtisse, à l'encan.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO,

S. S. ZELNICKER, encanteur.

Bureau, rue de Chartres No 38.

IL sera vendu, samedi 21 décembre 1867 à midi, sur les lieux, Nos 130 et 132 de la rue du Bassin, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon ... de la Cour de District de la Nouvelle-Orléans N ..., daté du 5 novembre 1867, pour le compte de la dite succession, le terme non expiré du bail et la distillerie ... rues Toulouse et Bassin, lequel bail expire le ... 1868, avec privilège de renouveler ... ensemble tous les appareils et machines appartenant à la dite distillerie.

—Egalement—

Le terme non expiré du bail du ... et tous les accessoires du dit établissement ... expire le 14 janvier 1868 ...

Conditions—... en billets du Trésor des Etats-Unis.

On peut voir le bail au bureau des Encanteurs.

Succession de MARX LEVY

Fonds du magasin No 31 de la rue Vieille Levée—Quincaillerie, ferblanterie, ...

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.

S. S. ZELNICKER, encanteur.

IL sera vendu ..., à ... heures, au magasin No 31 de la rue Vieille Levée en vertu et conformément à un ordre de la ... Cour de District de la Nile-Orléans, N ..., daté du ... décembre 1867, pour le compte de la dite succession, le ... du dit magasin ... quincaillerie, ferblanterie, ... &c.

Le tout sera vendu en bloc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Succession de G. J. LEWIS.

pour opérer un partage.

Les billets de la ville pris au pair.

Grande vente importante, à l'encan

DU FONDS DU MAGASIN No 174 DE LA RUE CANAL,

Comprenant un des plus grands et des meilleurs stocks de

Cristaux, verrerie et faïence, ... argenterie, ... coutellerie française, ... porcelaine ... toilette, ... services à ... à ..., ... , services à thé et à café, ... , ... porcelaine ... pour lampes, ... , ... Japon, ... , ...

Magnifiques pots à fleurs en pierre, ...

... ...

... plantes ... Cotton Plant

Le ... ...

... ...

... ... pour CADEAUX DE NOEL et de NOUVEL AN

MM. HOFFMAN MARKS & CO.

S. S. ZELNICKER, encanteur

Bureau, rue de Chartres No 38.

IL sera vendu ..., au magasin No 174 de la rue Canal, ... de la dite succession ... ...

Conditions—

Au dessus de $50 comptant ... ...

Au dessus de $50 à ... mois ...

... ...

HOFFMAN MARKS & CO.

S. S. ZELNICKER, encanteur.

Succession de L. H. Stern & Co No 30682

Fonds du Magasin de L. H. Stern & Co., rue Gravier, No 105.

Assortiment général de Quincaillerie, coutellerie, &c., pour opérer un partage.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.,

S. S. ZELNICKER, encanteur.

Bureau rue de Chartres, No 38.

IL sera vendu, mardi 24 décembre 1867, à ... heures au magasin No 105 de la rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de la ... Cour de District de la Nile-Orléans, No ..., daté du ... décembre 1867, pour le compte de ladite succession—

... assortiment général de quincaillerie ...

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR E. M. JACOBS.

Vente de prêteur sur gages

PAR E. M. JACOBS, ...

... ...

... ...

MONTGOMERY BROS. & CO.

Le bon magasin en briques à quatre étages, avantageusement situé au coin des rues Camp et Canal à l'encan

... ...

PAR MONTGOMERY BROS & CO.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur

EN vertu d'un ordre de ... ... , ... , ... , ... , ... , ... , ... Cour de District de la Nile-Orléans, ... , ... MARDI ... décembre ... ... , ... Bourse des Négociants et des Encanteurs ... ...

UN CERTAIN TERRAIN avec ... ... , situé ... ... , dans l'îlet ... , ... rues Canal, Commune, Camp et Magasins, ...

Conditions—1. L'acquéreur assumera ... le privilège de ... ...

2. L'hypothèque accordée par Henry Hart pour garantir ... ...

3. L'hypothèque accordée par Henry Hart pour garantir le paiement d'un certain billet ... , ... , somme de $5000 ... ... mars 1866 ... ...

4. L'hypothèque accordée par Thos. F. Mc ... ... de la Première Banque Nationale ... ... Orléans le 4 avril 1867 pour garantir ... ...

Pour le reste, l'acquéreur payera comptant.

Cette vente est faite sujette à un bail fait à Dreyfous Bros & Co. par acte passé par devant Edward Barnett, notaire public, le 15 janvier 1866 pour le terme de trois ... mois, à partir du 1er janvier 1867, à raison de $742 65 par mois, pour lequel loyer les premiers du bail, Dreyfus Bros & Co ont payé ... ...

Le plan est exposé à la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

L'acte de vente, y compris les timbres du Revenu, par devant P. C. Cuvellier notaire public aux frais de l'acquéreur.

Succession de Mme Mary McGuire.

No 29 774

Un terrain amélioré dans le Premier District de cette ville, dans la rue Claiborne, entre les rues Erato et Clio—Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY, BROS & CO.,

R. M. MONTGOMERY encanteur.

IL sera vendu, le 4 janvier 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District, No 29,774, du dossier de ladite Cour.

Un terrain avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Premier District de cette ville, ayant 24 pieds de face sur la rue Claiborne, sur une profondeur de 122 pieds 1 pouce 7 lignes entre lignes parallèles, lequel morceau de terre est le plus près de la rue Erato, et ... dans l'îlet ... entre les rues Claiborne, Marais, Erato et Clio, sur un plan dressé par A. S. Phelps, le 5 mai 1840 et déposé en l'étude de ..., notaire.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. ler déc— ... janv

Meubles. Meubles. Meubles

PAR MONTGOMERY BROS. & CO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 19 décembre, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 67 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer sofas, chaises à siège à ressorts, table de centre à dessus de marbre, tables à rallonges, tables à ouvrages, lounge, chambres à coucher, tapis, batterie de cuisine etc.—Le couteau de plusieurs maisons bien garnies.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à sièges et bois et rotin. mars

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons etc., à l'encan,

PAR MONTGOMERY, BRO & CO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu jeudi 19 décembre, à 11 heures du matin, aux écuries de P. Liner, rue Gravier.

Elégants Chevaux appareillés.

do do de monture,

Beaux mulets de tir,

Belles vaches laitières.

AUSSI:

Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Succession de Guillaume Watts—No 29,...

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Richard J Nugent, administrateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE.
12 déc—16,21

Succession de Edouard Sputh No 30,061

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Gotterme Muller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Edouard Sputh, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
3 déc—13,16 Greffier.